

Décrets, arrêtés, circulaires

TEXTES GÉNÉRAUX

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE, DES FINANCES ET DE L'INDUSTRIE

Décret n° 2007-711 du 4 mai 2007 portant application de l'article 24 de la loi n° 2004-1484 du 30 décembre 2004 de finances pour 2005 et relatif à la délimitation de la zone de recherche et développement du pôle de compétitivité n° 20055125 dénommé « Pôle génie civil ouest »

NOR : INDI0750078D

Le Premier ministre,

Sur le rapport du ministre de l'économie, des finances et de l'industrie,

Vu l'article 24 de la loi n° 2004-1484 du 30 décembre 2004 de finances pour 2005 ;

Vu le décret n° 2005-765 du 8 juillet 2005 portant application de l'article 24 de la loi de finances pour 2005 (n° 2004-1484 du 30 décembre 2004) et relatif aux pôles de compétitivité ;

Vu les décisions du comité interministériel d'aménagement et de développement du territoire du 12 juillet 2005 désignant des pôles de compétitivité et du 14 octobre 2005 désignant des zones de recherche et développement ;

Le Conseil d'Etat (section des finances) entendu,

Décète :

Art. 1^{er}. – La zone de recherche et développement du pôle de compétitivité n° 2005-5125 dénommé « Pôle génie civil ouest » est définie par la liste des communes figurant en annexe au présent décret.

Art. 2. – Le ministre de l'économie, des finances et de l'industrie, le ministre de l'intérieur et de l'aménagement du territoire et le ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 4 mai 2007.

DOMINIQUE DE VILLEPIN

Par le Premier ministre :

*Le ministre de l'économie,
des finances et de l'industrie,*

THIERRY BRETON

*Le ministre de l'intérieur
et de l'aménagement du territoire,*
FRANÇOIS BAROIN

*Le ministre de l'éducation nationale,
de l'enseignement supérieur
et de la recherche,*

GILLES DE ROBIEN

A N N E X E

ZONE DE RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT DU PÔLE DE COMPÉTITIVITÉ N° 20055125
DÉNOMMÉ « PÔLE GÉNIE CIVIL OUEST »

N° INSEE	NOM DE LA COMMUNE
44009	Basse-Goulaine.
44013	Besné.

N° INSEE	NOM DE LA COMMUNE
44018	Bouaye.
44020	Bouguenais.
44024	Brains.
44026	Carquefou.
44030	La Chapelle-des-Marais.
44035	La Chapelle-sur-Erdre.
44047	Couéron.
44052	Donges.
44074	Indre.
44094	Mauves-sur-Loire.
44101	La Montagne.
44103	Montoir-de-Bretagne.
44109	Nantes.
44114	Orvault.
44120	Le Pellerin.
44132	Pornichet.
44143	Rezé.
44150	Saint-Aignan-Grandlieu.
44151	Saint-André-des-Eaux.
44162	Saint-Herblain.
44166	Saint-Jean-de-Boiseau.
44168	Saint-Joachim.
44171	Saint-Léger-les-Vignes.
44172	Sainte-Luce-sur-Loire.
44176	Saint-Malo-de-Guersac.
44184	Saint-Nazaire.
44190	Saint-Sébastien-sur-Loire.
44194	Sautron.
44198	Les Sorinières.
44204	Thouaré-sur-Loire.
44210	Trignac.
44215	Vertou.